

LIFE+ « Conservation de la moule perlière d'eau douce du Massif armoricain »



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Action D3. Réunion d'information et de suivi pour le bureau d'études NEEMO - Brest, le 16 juin 2016

Présents :

Prénom	Nom	Structure	Contact
Nolwenn	Beaume	Bretagne Vivante	nolwenn.beaume@bretagne-vivante.org
Christine	Blaize	Bretagne Vivante	christine.blaize@bretagne-vivante.org
Marie	Capoulade	Bretagne Vivante	marie.capoulade@bretagne-vivante.org
Alma	Chambord	Bretagne Vivante	alma.chambord@bretagne-vivante.org
Patrick	Clérin	Fédération de pêche du Finistère	patrick.clerin@gmail.com
Céline	Dégremont	Bretagne Vivante	celine.degremont@bretagne-vivante.org
Pierrick	Dury	Fédération de pêche du Finistère	pieaqua@hotmail.fr
Jean	Hervé	Fédération de pêche du Finistère	jeanherve03105@orange.fr
Maud	Latruberce	NEEMO	maud.latruberce@neemo.eu
Pierre-Yves	Pasco	Bretagne Vivante	pierre-yves.pasco@bretagne-vivante.org

Par Skype :

Thomas	Biéro	DREAL Basse-Normandie	thomas.biero@developpement-durable.gouv.fr
Sandrine	Boileau	CPIE des Collines normandes	m.ribeiro@cpie61.fr
Maria	Ribeiro	CPIE des Collines normandes	m.ribeiro@cpie61.fr

Excusé : Nicolas Ampen, DREAL Bretagne

L'objet de la rencontre était de faire un bilan des actions entreprises sur l'année écoulée et de présenter le cadre de la suite des opérations. Cette réunion avait également pour but de présenter l'avancement du projet et le suivi de celui-ci à Maud Latruberce, du cabinet NEEMO, en charge du projet pour la Commission européenne.

Le diaporama présenté se trouve en annexe de ce compte-rendu.

Les actions entreprises sur l'année 2016 et ces dernières années ont été présentées : plans de conservation, échéancier des APB, études mulettes / poissons, conservation *ex situ*, renforcements, qualité du milieu, acteurs et communication grand public / élus, etc.

Dans le cadre de l'Action A1, les états initiaux ont été réalisés et les cartes ont été publiées sur internet : ces derniers ont été intégrés aux plans de conservation en A2, ainsi que les points noirs hors-LIFE identifiés.

Les plans de conservation (Action A2) sont achevés et mis en œuvre mais quelques retards sont à signaler pour les arrêtés de protection de biotope (APB) (8 sites au lieu de 3 en Bretagne).

A noter que le projet d'APB sur l'Airou est actuellement retardé en raison de la découverte d'une nouvelle espèce d'odonate d'intérêt communautaire (annexes 2 et 4 de la directive « habitats »), la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*). Le projet d'APB devrait reprendre en 2017.

Sur le Sarthon, l'APB en est pratiquement au stade de la consultation publique. Celui de la Rouvre sera saisi par la DDT de l'Orne lorsque celui du Sarthon aura été achevé.

Des extensions Natura 2000 ont été décidées pour améliorer les moyens d'actions sur le bassin-versant et sont achevées sur le Sarthon. Un retour de la Commission européenne est attendu pour le Loc'h et la démarche est toujours en cours sur le Bonne Chère. Elle est en prévision sur l'Airou dans le cadre de la révision prochaine du DOCOB (2017).

Les APB risquent de voir le jour après la fin du programme LIFE: la Commission européenne jugerait néanmoins cette action éligible si nous lui prouvons que les démarches ont bien été lancées durant le LIFE. Les démarches ont été lancées en Bretagne et Basse-Normandie, les moyens ont donc été mis en œuvre par les partenaires du LIFE mais l'issue et la durée des consultations dépendent à présent des services de l'État chargés de l'instruction des dossiers.

Pour l'Action A3 et les études mulettes/poissons, les principaux résultats ont été transmis dans le rapport de mi-parcours et seront listés en détail dans le rapport final. Les études génétiques seront publiées en retard par rapport au prévisionnel mais cela est sans impact car les résultats sont déjà connus et ont déjà été utilisés. Ces études ont permis de conforter les choix au sujet des larves (en provenance de différents individus chaque année) et des truites (choix d'une seule souche de truites farios à la station).

Pour les actions de conservation *ex situ* (Action C1), les retards de construction du bâtiment ont été sans impact pour le bon déroulement du projet. Depuis 2013, le processus de quarantaine se déroule sans encombre. Il fut cependant impossible de collecter des larves bas-normandes en 2011 et 2012. Le travail d'élevage expérimental a permis une amélioration du taux de survie, qui s'élève à 80 % en moyenne. On observe plus de 100 000 mulettes à la station, ce qui représente l'intégralité de la population française de mulettes, succès unique reconnu internationalement.

Les actions de renforcement (Action C2) se poursuivent notamment à travers les expérimentations de croissance et de survie dans les tubes grillagés. Les derniers résultats acquis sont très positifs. Les renforcements directs se poursuivent.

Cette action est liée à la caractérisation du milieu (Action C3) qui est assurée par la poursuite de certaines mesures (eau, sédiments, peuplements invertébrés) et de l'identification de sites favorables pour le renforcement. Pour cela, des gradients de conductivité, de pH et de potentiel red-ox sont utilisés pour suivre l'habitat des mulettes et rechercher des zones favorables pour le renforcement. Comme le précise l'un des courriers de la CE, il faudra bien détailler les autres mesures (et leur utilité) réalisées dans le cadre de cette action : pesticides complémentaires sur la Rouvre ou mesure du taux de Calcium par exemple.

En ce qui concerne les populations de mulettes (Action C4), de nouveaux comptages ont été effectués en 2014 en Normandie et en 2014/2015 en Bretagne. Des contrôles de fécondité et des récoltes de glochidies ont été effectués selon la faisabilité du terrain. Pour le rapport final, il faudra produire le livrable n°9 synthétisant les prospections ou les CMR réalisées en Bretagne et Basse-Normandie en 2014-2015.

En ce qui concerne l'Action D2, en Bretagne, 400 personnes ont visité la station (grand public) et 300 autres ont été touchées *via* le film ou l'exposition. En Basse-Normandie, 2 500 enfants ont été sensibilisés et 2 000 personnes ont été touchées (grand public).

Pour mener à bien les actions du projet (Action D3), divers événements ont été organisés pour sensibiliser les usagers et informer les élus locaux. Depuis le début du projet, plus de 30 rencontres ont vu le jour regroupant un total de 775 personnes. A noter, la mise en place de projets agro-environnementaux sur les bassins versants du LIFE en Basse-Normandie. Sur la Rouvre, le CPIE a pu déjà sensibiliser 234 exploitants. 38 se sont engagés en MAEc.

En ce qui concerne le domaine de la communication (Actions D5-D6-D7), la lettre d'information numéro 6 ainsi qu'une affiche sur les bivalves et leurs poissons-hôtes sont en cours d'écriture et les panneaux posés sur les sites en Bretagne ont été traduits en breton. Ils seront installés d'ici peu.

Dans le cadre des échanges internationaux (Action D7), 3 voyages d'études ont été réalisés et les partenaires du LIFE ont participé à 7 colloques, présenté 8 posters et 7 communications orales ont été faites. Ces événements sont primordiaux pour opérer un échange de savoir-faire et pour développer un cercle de contacts. Un séminaire international fut organisé à Brest les 26 et 27 novembre 2014 et a réuni 150 personnes venant de 68 structures de 9 pays. 13 communications orales et 12 posters furent présentés à cette occasion. Pour le rapport final, il faudra finaliser les compte-rendus des deux derniers colloques : celui de Buffalo et celui de Clervaux.

Pour les actions de suivi de projet et de coordination (Actions E1 à E7), un bilan a été présenté à Maud Latruberce pour détailler l'avancement du projet et de ses actions. Un recueil d'expériences va être préparé et regroupera les différentes méthodes mises en avant par le projet en matière d'inventaire, d'élevage *ex situ* et *in situ*, de restauration, etc. Des comptes-rendus des opérations et des rapports annuels ont été produits tout au long du projet pour lister les activités menées par les partenaires et les conclusions à en tirer.

Ces éléments seront repris dans le rapport final qui permettra également de débloquer le dernier paiement de la Commission européenne.

Maud Latruberce se renseigne pour savoir s'il est nécessaire de produire une nouvelle version de l'étude de faisabilité (Action A4) ou si les nouveaux éléments acquis depuis peuvent simplement être intégrés dans le recueil d'expériences (Action E2).

Elle se renseigne également sur le fait de considérer les PRA breton et bas-normand comme des plans après LIFE, prévus à l'Action E7.